

L'Étang du Rosel

Martigny



La construction de cette passerelle a été rendue nécessaire par le fort afflux de promeneurs, de véliplanchistes et autres piétons qui viennent se divertir et se détendre aux alentours de l'étang du Rosel.



CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Téléphone :
041(0)277204949

Internet :
www.dgcwww.epfl.ch

- La principale difficulté liée à cette construction est issue de sa localisation géographique: la région de Martigny est connue pour ses forts vents, et en particulier l'étang du Rosel sur lequel de nombreux véliplanchistes s'adonnent à leur sport favori durant l'été
- Le problème de la mise en vibration du tablier par les rafales de vent se posait donc de manière accrue, et ce d'autant plus que, comme déjà mentionné, une passerelle piétonne est généralement un ouvrage léger dont les fréquences propres sont proches des fréquences d'excitation du vent ou des piétons au pas.
- Cette passerelle enjambe l'étang du Rosel qui se situe derrière le Restoroute du Grand-Saint-Bernard à Martigny. Pour l'admirer, on peut simplement faire halte au Restoroute et se déplacer à pied jusqu'à l'ouvrage.
- La passerelle a été érigée entre 1991 et 1992.